



## CONCOURS « LA RUE ....ON PARTAGE ! »

5ème édition - Région Île-de-France 2010-2011

### Communiqué

Le 4 octobre 2010

La délégation régionale de l'association Rue de l'Avenir, en collaboration avec l'association Vivacités Île-de-France, a lancé depuis le 1er septembre 2010, un concours : « **La rue...on partage !** ».

En cohérence avec les valeurs de l'Association **Rue de l'avenir**, ce concours vise à faire émerger et soutenir des initiatives collectives qui contribuent à une plus large diffusion des connaissances sur :

- ▶ l'apaisement de la circulation (Zones 30, Zones de rencontre),
- ▶ l'amélioration de la qualité des espaces publics et du cadre de vie,
- ▶ l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- ▶ la sécurité des déplacements non motorisés,
- ▶ la promotion des modes doux.

Et ce, dans une perspective de responsabilisation citoyenne des différents usagers/acteurs, quel que soit leur mode de déplacement.

#### Types de projets attendus

- ▶ **Aménagements urbains** : cheminement piéton, zone de rencontre (gare, sortie d'école, etc.), mise en accessibilité d'un équipement public, création d'une place, aménagement d'une zone 30, etc.
- ▶ **Actions d'éducation à l'environnement urbain** : animations, balades urbaines, création d'outils pédagogiques, etc.

#### Porteurs de projet : collégiens, lycéens, enseignants, animateurs, habitants, etc.

Vous êtes concernés si votre action s'inscrit dans la cadre d'une démarche collective telle une association de quartier, une classe, un conseil municipal de jeunes, un projet d'école, etc.

#### Sélection et accompagnement

- ▶ À l'issue d'une première sélection (**en février 2011**), douze dossiers seront retenus par un jury composé de représentants institutionnels et associatifs. Chacune des équipes recevra l'appui d'un expert qui l'aidera à formaliser son projet.
- ▶ Au terme d'une seconde sélection (**en juin 2011**), six lauréats pourront bénéficier d'une aide adaptée aux besoins de leur projet (jusqu'à 1200 €). Cette aide se présentera sous forme de prestation en nature : mise à disposition de compétences, d'outils, de matériel, etc.

L'ensemble des projets sélectionnés et formalisés fera l'objet d'une mise en valeur et d'une médiatisation sur le plan local et régional.

## Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur les sites de Rue de l'avenir <http://www.ruedelavenir.com/> et de Vivacités IdF <http://www.vivacites-idf.org/>.

## Informations complémentaires

► **Denis Moreau**, responsable de l'opération pour **Rue de l'Avenir**

Volet « aménagements urbains »

Contact : [infosrda@ruedelavenir.com](mailto:infosrda@ruedelavenir.com) Tel : 01 45 57 12 20

Ou [denis.moreau11@wanadoo.fr](mailto:denis.moreau11@wanadoo.fr) Tel : 06 09 01 55 15

Rue de l'Avenir 34 Rue de l'Eglise 75 015

► **Barbara Houalet**, responsable de l'opération pour **Vivacités IdF**

Volet « actions d'éducation à l'environnement urbain »

Contact : [barbara@vivacites-idf.org](mailto:barbara@vivacites-idf.org) - Tel : 01 46 70 95 78

Vivacités Ile de France 102 Avenue Maurice Thorez 94 200 Ivry-sur-Seine

## Partenaires

► **Etat, établissements publics et collectivités** : Le Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives, la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routière (DSCR), le Conseil régional Île-de-France, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France, le Conseil général de l'Essonne, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le Conseil général du Val de Marne, la Ville de Paris, le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI)

► **Associations** : Association des Maires d'Ile de France, Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), Ligue contre la violence routière (LCVR) Ile de France, Les Droits du piéton, Mobile en ville (MEV), Le Club des villes et territoires cyclables, Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), Parents d'élèves de l'école publique (PEEP), l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ).

## Soutiens :

De nombreuses organisations spécialisées (Arene Île-de-France, Ile de France Environnement, Fédération pour les Circulations Douces en Essonne, association Espaces etc.) ou d'éducation populaire et de jeunesse (Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire, Centre d'Information et de documentation jeunesse, Coordination Régionale des Centres Sociaux, etc.) ont accepté de diffuser l'information au sein de leur réseau.